## Université Abderrahmane Mira de Béjaïa Faculté de Médecine Département de Médecine

## EPREUVE PARTIELLE DU MODULE :

« SYSTÈME DE SANTÉ »

6<sup>éme</sup> année Sciences Médicales Enseignant : M. CHALANE Smail

(Durée: 45 min.)

BARÈME DE NOTATION: Chaque proposition	de réponse est	st traitée indépendammen	it des autres
dans la même question (barème par réponses) :			

- Proposition juste cochée = 0,20
- Proposition juste non cochée = 0,20
- Erreur cochée = 0,20

1. La période de "gratuité" du système de santé algérien (1974 – 1986) était caractérisée par :
☐ Des hôpitaux financés sur la base d'un prix de journée
La remise en cause de l'exercice libéral de la médecine
☐ Une forte dominance des maladies transmissibles
☐ Une croissance rapide et anarchique du secteur privé des soins
L'excédent structurel de la sécurité sociale
☐ L'apparition de défaillances dans le secteur public et l'émergence du secteur privé des soins
☐ L'État qui prenait en charge uniquement les indigents
☐ Le blocage institutionnel du secteur public
La substitution des paiements directs (acte et prix de journée) par la formule "budget global"
☐ Un financement triangulaire de la santé (Etat-Sécurité Sociale-Ménages)
2. Dans la cadre de la nouvelle carte sanitaire de 2007 :
Les EPSP bénéficient de l'autonomie financière et de gestion
☐ La gestion des polycliniques et des unités de soins relève du directeur de l'EPH
Les soins de base dans les structures extrahospitalières sont renforcés par des activités d'aide
au diagnostic (analyses médicales et radiologie) et les soins dentaires
☐ Les structures extrahospitalières sont rattachées aux hôpitaux généraux
3. Le prix de journée pousse les hôpitaux :
à minimiser le taux d'occupation et la durée moyenne de séjour
□ à réduire les lits
☐ à augmenter la durée de séjours
☐ à fermer les lits que le progrès des techniques médicales permet de libérer
a refiner les nes que le progres des techniques medicales permet de necrei
4. Le forfait par pathologie présente l'avantage d'inciter les établissements à :
développer la chirurgie de jour
adopter les techniques de soins les plus appropriées et les moins coûteuses
se diversifier pour diminuer leurs coûts et accroître leur efficacité
minimiser le coût par admission
diminuer les durées moyennes de séjour
□ ouvrir de nouveaux lits

5. On parle de la solidarité horizontale du système d'assurance-maladie lorsque :
Les hauts revenus cotisent pour financer les soins des bas revenus
Les bien-portants cotisent pour financer les malades
Les actifs cotisent pour financer les soins des inactifs
6. La santé et les moyens mobilisés pour le secteur relève de l'approche économique dans
la mesure où :
Le secteur des soins de santé n'est pas un véritable marché, gouverné exclusivement par une
logique commerciale et de profit
Les ressources allouées au secteur de la santé représentent un coût d'opportunité pour la
collectivité
Les moyens mis en œuvre ont un coût pour la collectivité
☐ Les moyens mobilisés sont par définition abondantes et illimités
7. L'économie est souvent mal perçue parmi les professionnels de la santé parce que :
La santé est perçue comme un droit et, par conséquent, en dehors des logiques comptables
ou financières
Dans les représentations des professionnels de santé, l'application des techniques de
l'économie à la santé implique la dévaluation de la vie humaine et une négligence de la
souffrance  L'approprie de l'approprie de l'approprie de la masure en la masure en la conté n'es
☐ L'univers médical ne relève pas de l'approche économique dans la mesure où la santé n'a pas de prix
L'économie est assimilée au commerce et au profit
L'économie est assimilée au commèrée et au prom
8. Les systèmes de santé dits « Bismarckiens » sont financés essentiellement par :
☐ Les caisses d'assurance privée et les mutuelles
Les cotisations sociales
☐ L'impôt
☐ Les ménages
9. L'approche économique en santé s'applique à :
☐ La définition de la meilleure façon d'organiser un hôpital
La production d'études épidémiologiques en vue de concevoir des plans d'action
L'évaluation des techniques médicales
La sélection du meilleur programme de prévention
Aider le médecin à poser son diagnostic et à sélectionner le meilleur traitement
L'opportunité de donner une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour un nouveau médicament.
medicalient.
10. Le budget global incite les hôpitaux à :
☐ maximiser le taux d'occupation et la durée moyenne de séjour
a maîtrise des coûts
□ allonger les séjours et à multiplier les journées inutiles
□ améliorer la qualité et la disponibilité des soins.
11. Dans la population d'un pays, il y a le groupe des inactifs qui sont en général :
☐ Faibles consommateurs de soins
☐ Bien-portants, avec une capacité de financement élevée
☐ Faible demandeurs d'assurance
Faibles contribuables ou cotisants aux prélèvements obligatoires

12. L'assurance maladie (privée ou publique) est justifiée par 4 particularités du risque « maladie » :
☐ La double certitude, concernant l'occurrence de la maladie et sa gravité
Le désir de solidarité et d'égalité d'accès de la collectivité à l'égard des plus pauvres
☐ Le goût pour le risque de la population
☐ La dispersion des dépenses de santé
13. Dans l'organisation sanitaire algérienne, les soins secondaires :
portent sur les consultations de médecine générale
portent sur les soins dans les spécialités de base (urgences médico-chirurgicales de base, médecine interne, chirurgie générale)
portent sur les actes infirmiers
□ concernent les unités légères de soins (polycliniques, salles de soins et centres de santé)
□ concernent les CHU et les EHS
□ portent sur la chirurgie spécialisée
14. Sur la période 1986-2000, le système de santé algérien était caractérisé par :
☐ Le blocage institutionnel du secteur privé
☐ La substitution de la formule « budget global » par des paiements directs (acte et prix de
journée)
☐ L'instauration de la gratuité des soins et de la prédominance du secteur public ☐ Une volonté politique de désengagement du financement de la santé
☐ La promulgation d'une nouvelle carte sanitaire
☐ Faibles niveaux de remboursement des actes médico-techniques et des analyses médicales
☐ La baisse des prix des médicaments (dévaluation)
□ Un rattrapage sur le plan infrastructurel (extensions, rénovations, équipements,
formations)
Une grave crise de financement
☐ Une importante augmentation du budget de l'État alloué au secteur de la santé
<ul> <li>□ Un financement bipolarisé de la santé (État-Sécurité Sociale)</li> <li>□ Un appauvrissement de larges couches de la population</li> </ul>
Une participation financière en progression des ménages
☐ L'institution de la médecine gratuite
☐ Une amélioration du niveau de vie et de l'état de santé de la population
☐ L'« étatisation » du système de santé
☐ Le monopole de l'État sur le médicament et les équipements médicaux
15. La croissance économique a un impact positif sur la santé, via :
L'augmentation des ressources pouvant être allouées au secteur de la santé
☐ La diffusion des innovations et du progrès technique dans le secteur de la santé
L'amélioration des conditions de travail et la réduction des maladies
professionnelle/accidents du travail  L'accroissement des revenus
L'amélioration des conditions de vie
La création d'emplois, synonyme de ressources supplémentaires pour la sécurité sociale
16. Le budget global transfère le risque financier sur les établissements et permet de contrôler étroitement la dépense.
□ Oui □ Non

17. Aussi bien l'état de santé de la population que le secteur des soins de santé participent directement au développement économique, via :
☐ L'amélioration de la productivité du travail ☐ L'augmentation des dépenses de santé et donc l'impossibilité d'utiliser ces ressources dans
d'autres secteurs (éducation, aides sociales, industrie,)
Le renforcement des ressources humaines du pays grâce l'amélioration des taux de natalité
☐ La diffusion des innovations et du progrès technique dans le secteur de la santé
☐ L'augmentation des taux d'absentéisme dus à la maladie dans les entreprises et les
administrations
La réduction du taux d'invalidité, et donc le poids de la dépendance dans le pays (rapport
population active/personnes dépendantes)    La détérioration des conditions de travail et l'augmentation des maladies
professionnelle/accidents du travail
18. Comparativement aux autres secteurs de l'économie nationale, le marché des soins de
santé présente plusieurs exceptions :
$\ \square$ La symétries d'information (entre le médecin et son patient, le médecin et le financeur,
l'hôpital et le financeur)
☐ L'intervention des pouvoirs publics est faible
<ul> <li>□ Les prix des biens et services sont libres</li> <li>□ L'entrée dans le système de soins est strictement réglementée</li> </ul>
☐ Il obéit au libre jeu de l'offre et de la demande
in obelt au note jeu de l'ottre et de la demande
19. Depuis les années 2000, le système de santé algérien est caractérisé par :  Un renforcement du dispositif tiers-payant
☐ Des déficits budgétaires successifs (effondrement des ressources de l'Etat)
Un renforcement des budgets (revalorisation salariale, médicaments)
☐ La faiblesse de l'investissement sur le plan infrastructurel (extensions, rénovations,
équipements, formations)
☐ Une détérioration des équilibres financiers des organismes d'assurance-maladie
☐ Une détérioration du niveau de vie et de l'état de santé de la population
☐ Une réduction du chômage et une baisse progressive de la capacité de participation financière
des ménages  ☐ Le déficit structurel de la sécurité sociale
Les faibles niveaux de remboursement des actes médico-techniques et des analyses médicales
☐ L'institution de la médecine gratuite
Une extension importante du secteur libéral
20. Le ticket modérateur correspond à :
□ La participation des employeurs au financement de la santé
☐ La participation de l'État au financement de la santé
☐ La participation des assurés sociaux au financement de la santé
☐ La participation de la sécurité sociale au financement de la santé
21. La capitation est un mode de paiement des professionnels de santé qui :
☐ Encourage à la provision excessive et inutile de soins
☐ Créée des conditions de travail favorables aux médecins généralistes ☐ N'incite pas à la prévention et à l'information des patients
Garantit la continuité et la qualité des soins pour les patients
□ Provoque des inégalités dans la répartition des médecins sur le territoire
☐ Incite à se décharger des patients lourds sur les spécialistes ou sur les hôpitaux